### N° 74

## SÉNAT

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1978-1979

Annexe au procès-verbal de la séance du 21 novembre 1978.

# RAPPORT GÉNÉRAL

E'A TT

au nom de la Commission des Finances, du Contrôle budgétaire et des Comptes économiques de la Nation (1), sur le projet de loi de finances pour 1979, ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

Par M. Maurice BLIN.

Sénateur, Rapporteur général.

TOME III

LES MOYENS DES SERVICES ET LES DISPOSITIONS SPECIALES (Deuxième partie de la loi de finances.)

ANNEXE Nº 39

#### MONNAIES ET MEDAILLES

Rapporteur spécial: M. Jean-Pierre FOURCADE.

Voir les numéres :

Assemblée Nettonale (6º législ.): \$40 et annexes, \$70 (annexe 48), et in-8º 79.

Loi de finances. — Monnaies et Médailles.

<sup>(1)</sup> Cette commission est composée de : MM. Edouard Bonnesous, président ; Geosfroy de Montalembert, Paul Ribeyre, Jacques Descours Desacres, Henri Tournen, vice-présidents ; Joseph Raybaud, Modeste Legouez, Paul Jargot, Yves Durand, secrétaires ; Maurice Blin, rapporteur général ; Charles Alliès, René Ballayer, Roland Bocary-Monsservin, Jean Chamant, René Casselle, Bernard Chochoy, Jean Clusel, Marcel Debarge, Henri Dussur, Marcel Fortier, André Fosset, Jean-Pierre Fourcade, Jean Francou, Henri Gætschy, Gustave Héon, Marc Jacquet, René Jager, Tony Larue, Anlest Le Pors, Georges Lombard, Raymond Marcellin, Josy Moinet, Gaston Pams, Louis Perrein, Christian Poncelet, Robert Schmitt, Camille Vallin.

### SOMMAIRE

Introduction										Page	
And the party of the property of the party o	Company of the compan		The book of the control of the contr						In a Park		
CHAPITRE I I. — Le	PREMIER. es recettes		1953 to 1		- 200 4						
	rangères .es dépen	ses : fr	einage	des c	lépense	s d'er	ploitat	ion, r	ecul (	5 les	
in	vestissem	ents			• • • • • •			•••••		8	
CHAPITRE I L — L	I. — L'ac a préserv	of the second se	وقد الحاصل والمسجودي الماضود والمسجودي		and the second of the second o	المنتقل والمواث		8,7,74		11 11	
The state of the s	e mécénai	2 42 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2					•••••			12	
III. — L	es exposi	tions	TO THE TO THE PARTY OF THE PART				And the second s			13	

### Mesdames, Messieurs,

Le projet de budget annexe des Monnaies et Médailles, présenté en exact équilibre selon la règle applicable à tous les budgets annexes, s'élèvera en 1979 à 647,7 millions de francs, soit une augmentation de 46,8 millions de francs (+ 1,1%) par rapport à celui de l'année précédente.

La Direction des Monnaies et Médailles exerce trois sortes d'activités :

- la conception et la gravure des monnaies et des médailles;
- leur fabrication industrielle;
- la conservation des collections composant le Musée monétaire et des médailles.

Ainsi, la Direction des Monnaies et Médailles se comporte à la fois comme une entreprise de type industriel, assurant la production des pièces et médailles qui lui sont commandées, et comme un organe de promotion culturelle, chargé de susciter et conserver des œuvres de qualité.

C'est sous ce double aspect que sera analysé le projet de budget des Monnaies et Médailles pour 1979.

### CHAPITRE PREMIER

### L'ACTIVITE INDUSTRIELLE DES MONNAIES ET MEDAILLES

Le projet de budget annexe pour 1979 des Monnaies et Médailles se caractérise avant tout par la très faible progression des crédits qui y sont inscrits: + 1,1 %, alors que les budgets de 1977 et 1978 étaient marqués par des taux de progression supérieurs à 30 %:

- budget 1977: 488,2 millions de francs (+ 38 %);
- budget 1978: 640,6 millions de francs (-+ 31 %);
- budget 1977: 647,7 millions de francs (+ 1,1%).

L'origine de ce ralentissement est à rechercher aussi bien du côté des recettes que des dépenses ; il tient notamment :

### Sur le plan des recettes:

- à la diminution du programme de frappe de monnaies nationales:
  - au fléchissement des commandes de monnaies étrangères.

### Sur le plan des dépenses :

- à la stabilisation des achats de matières premières corrélatives à la diminution des programmes de frappe et à la réduction des dépenses de sous-traitance :
  - à la baisse des dépenses d'investissement.

## I. — Les recettes : diminution de la frappe des monnaies nationales et étrangères.

Les recettes des Monnaies et Médailles sont essentiellement constituées par le produit de la fabrication des monnaies françaises, qui représente à lui seul 90 % du total. Le reste est couvert par le produit de la fabrication des monnaies étrangères (3 %) et des médailles (6 %).

La comparaison entre les recettes prévues pour 1979 et celles qui figuraient au budget de 1978 ressort du tableau suivant :

Evolution des recettes

NATURE DES RECETTES	PROPOSITES pour 1979.	RETENUES pour 1973.	DIFFERENCE	EN POUR- CENTAGE			
	(En millions de francs.)						
Produit de la fabrication des mennales françaises	584,3	542,5	+ 41,8	+ 7,7			
Produit de la fabrication des monnaies étrangères	20	45	25	55,6			
Produit de la vente des médailles	41	40	+ 1	+ 2,5			
Produits divers	2,4	13,1	<b>— 10,7</b>	<b>— 81,7</b>			
Totaux	647,7	·6 <b>4</b> 0,6	+ 7,1	+ 1,1			

### A. — LE PROGRAMME DE FRAPPE DES MONNAIES NATIONALES

Il sera en diminution sensible en 1979, ainsi qu'il ressort du tableau ci-après:

Fabrication des monnales françaises.

		1978		1979			
NATURE des plèces.	Nombre (en mil- lions).	Valeur indus- trielle unitaire.	Produit ten milliere de francs).	Nombre (en mil- lions),	Valeur indus- trielle unitaire.	Produit (en milliers de francs).	
50 F (argent) 10 F 5 F	12 100 30	26 0,70 0,85	312 000 70 000 25 500	12 110 0,01	30 0,77 0,92	360 000 84 700 9,20	
2 F	150 80	0,41 0,30	61 500 24 000	130 0,01 0,01	0,77 0,44 0,325	100 100 4,40 3,25	
0 F 20 0 F 10 0 F 05	130 160 190	0,17 0,096 0,038	22 100 15 200 11 020	70 140 180	0,187 9,105 0.064	13 090 14 840 11 820	
O F 01	0.1 4	0,050 0,25	1 000	0,01	0,055	0,55	
Total	856,1		542 485	642,04	And the second of the second o	584 287,40	

Ces chiffres appellent plusieurs observations:

a) Bien qu'en nette régression d'une année sur l'autre, puisque le nombre de pièces frappées passe de 856 millions en 1978 à 642 millions en 1979, la diminution du programme de fabrication des monnaies françaises ne se répercute pas intégralement en recettes. Celles-ci, en effet, progressent d'environ 42 millions de francs, soit

- + 7,7 %, en raison de l'augmentation de la valeur industrielle unitaire des pièces, qui se situe entre 7 % et 15 %, selon les coupures. Cette hausse des coûts de fabrication est elle-même consécutive au relèvement des prix des matières premières utilisées;
- b) La réduction du programme n'est pas uniforme; ainsi, on constate:
- une nette diminution de la fabrication des pièces de 5 francs, de 1 franc et de 1/2 franc ainsi que dans une bien moindre proportion, des pièces de 0,20 franc, de 0,10 franc et de 0,05 franc;
- une augmentation de la frappe de la pièce de 10 francs et le maintien à son précédent niveau de la frappe de la pièce de 50 francs en argent :
- la mise en circulation, à raison de 130 millions d'exemplaires, de la nouvelle pièce de 2 F, demandée par différentes catégories d'utilisateurs.

L'explication de cette évolution réside dans le fait qu'en 1977, pour la première fois depuis vingt ans, le nombre de pièces en circulation a paru suffisant. La Direction des Monnaies et Médailles, qui avait eu dans le passé à faire face à des pénuries en espèces métalliques, estime que les réserves de pièces, y compris celles de la Banque de France, doivent représenter environ une année de production : actuellement, ces réserves atteindraient 85% de la production annuelle, soit un niveau proche du seuil indiqué. Toute-fois, compte tenu de la difficulté d'établir dans ce domaine des prévisions au-delà du court terme et de la nécessité de faire face à la demande, un programme minimum a été décidé pour les pièces dont les stocks sont les plus importants, de façon à éviter l'interruption totale du processus d'approvisionnement et de fabrication.

### B. — LES MONNAIES ÉTRANGÈRES ET LES MÉDAILLES

Le produit attendu de la vente des monnales étrangères et des médailles régressera également.

a) L'essentiel des exportations de pièces de monnaie est fourni, traditionnellement, par les commandes de clients de l'Afrique francophone. La Monnaie s'est efforcée au cours des deux dernières années d'élargir ces débouchés mais il s'avère que la prospection entreprise sur les marchés étrangers, arabes notamment, s'est heurtée à une vive concurrence d'autres pays émetteurs et n'a pas abouti aux résultats escomptés.

Le produit des ventes, qui avait été estimé, en perspective d'un développement des exportations, à 45 millions de francs pour la gestion 1978 sera certainement très inférieur à ce chiffre — au

31 juillet 1978, il n'atteignait que 16 millions de francs environ. Il a donc paru prudent, dans ces conditions, de limiter les estimations correspondantes pour 1979 à 20 millions de francs, ramenant de 200 000 à 100 000 pièces les prévisions de fabrication.

b) La stabilité du produit de la vente des médailles est plus apparente que réelle; en effet, il se trouve gonflé par les recettes provenant de la vente des monnaies de collection (Piéforts et Fleurs de coins), précédemment imputées au produit des fabrications annexes, qui ne prend en compte désormais que la vente des poinçons et des instruments de garantie.

Ainsi, le total du produit des fabrications de médailles et des fabrications annexes passe de 53,1 à 43,3 millions de francs (—18.5%).

## II. — Les dépenses : freinage des dépenses d'exploitation, recul des investissements.

Corrélativement au ralentissement de la progression de s recettes, les dépenses d'exploitation connaissent une augmentation très modérée, tandis que la diminution des dépenses en capital reflète une pause dans la poursuite des travaux d'équipement.

### A. — LES DÉPENSES D'EXPLOITATION

L'évolution du compte d'exploitation de la Monnaie au cours des dernières années est retracée dans le tableau ci-contre :

Principales charges enregistrées au compte d'exploitation de la Monnaie.

	Compte	ACHAT DE MATIERES et marchandises.	TRAVAUX, FOURNITURES et services extérieurs.	FRAIS DE PERSONNEL		
ANNER	d'exploi- tation.	Montant. Pourcentage par rapport au compte d'exploitation.	Montant.  Pourcentage par rapport au compte d'exploitation.	Pourcentage par rapport  Montant. au compte d'exploitation.		
1974	255,8 339 513,6 496,7 640,5 647,7	112,9 44,1 141,4 41,7 237,9 46,3 239,9 48,3 372 58 375,4 58	34,9 . 13,6 64,7 . 19,1 86 . 16,7 80,6 . 16,2 107 . 16,7 79 . 12,2	51,9 20,3 69,1 20,4 85,2 16,6 98,1 19,7 108,4 16,9 127,9 19,8		

<sup>(1)</sup> Budget voté.

<sup>(2)</sup> Prévisions.

### La lecture de ces données fait apparaître notamment :

### a) La sabilisation du poste « Achats ».

Les dépenses consécutives à l'achat des matières premières avaient fortement progressé au cours des années précédentes, passant de 44,1 % des charges d'exploitation en 1974 à 58 % en 1978. Cette croissance importante s'expliquait surtout par l'accroissement du volume des fabrications de la pièce de 50 F en argent et par l'augmentation des cours de l'argent métal, qui sont passés de 670 F le kilogramme en 1976 à 774 F pour les six premiers mois de l'année 1978.

La stabilisation de ces dépenses, prévue pour 1979, résulte de la contraction du programme de frappe; toutefois, les hausses constantes des cours des matières premières (+22% pour l'or en 1977, +9.5% pour l'argent, +9% pour le nickel) ne permettent pas de faire descendre ce poste « Achats » en dessous de son niveau de 1978.

### b) La réduction des dépenses de sous-traitance.

Les dépenses de sous-traitance (pour l'essentiel, façons de flans et de planches) qui représentaient 19,1% des charges d'exploitation en 1975, n'avaient jusqu'à présent diminué qu'en valeur relative (16,7% en 1976 et 1978, et 16,2% en 1977). A partir de 1979, c'est une régression en valeur absolue (12,2% des charges) qui est envisagée.

La mise en route de l'usine de Pessac a, en effet, permis à la Monnaie de réaliser directement un volume substantiel de flans et de planches. Cette évolution doit encore s'accentuer en 1979, la réduction du programme monétaire ayant pour conséquence un accroissement de la proportion de flans et de planches directement usinés à Pessac, ce qui diminuera d'autant les dépenses de soustraitance.

### c) La régularité de l'évolution des dépenses de personnel.

Les dépenses de personnel ont suivi l'évolution générale des dépenses du budget annexe et sont demeurées relativement constantes en pourcentage sur l'ensemble de la période : les frais de personnel absorbaient, en 1974, 20,3 % des charges du compte d'exploitation ; en 1979, ils devraient en représenter 19,8 %.

L'amélioration des conditions de travail ainsi que la croissance des effectifs ouvriers, de l'ordre de 6 % par an (effectif budgétaire de 713 ouvriers en 1974 et de 951 en 1979), ne se sont donc pas traduites par une augmentation du poids relatif des dépenses de personnel. On doit observer cependant que le volume de ces dépenses a presque doublé en cinq ans.

Le compte d'explcitation pour 1979 devrait faire apparaître un excédent de 34,8 millions de francs sur lesquels 8,8 millions seront prélevés pour être ajoutés à la dotation aux amortissements en vue de financer les dépenses en capital; le surplus, non utilisé, soit 26 millions, fera l'objet d'un reversement au Trésor.

#### B. — LES DÉPENSES EN CAPITAL

Les dépenses d'investissements diminueront sensiblement en 1979 : — 21 % pour les autorisations de programme, dotées de 24,5 millions de francs, — 39 % pour les crédits de paiement, qui atteindront 18,9 millions de francs.

Cette baisse trouve son origine dans l'achèvement des travaux d'équipement de l'usine de Pessac. Dans le projet de budget pour 1979 figurent seulement, outre des acquisitions de matériels, des travaux d'extension dont l'éventualité a été prévue dès l'origine.

Ne faudrait-il pas dès maintenant envisager la création d'une autre usine dans la même région, pour faire face aux besoins futurs et pour accélérer la décentralisation souhaitable des ateliers installés en plein cœur de Paris? La question doit-être posée, même si elle est prématurée.

Les locaux du quai Conti à Paris font, pour leur part, l'objet de réparations et d'aménagements. Surtout, ils bénéficieront d'un crédit d'études de 2 millions de francs qui pourrait être l'amorce d'importants travaux de rénovation. Ces travaux auront un triple objectif:

- améliorer les conditions de travail de certains ateliers dans un but de salubrité;
  - rationaliser l'organisation du travail;
- achever la rénovation architecturale de l'ensemble des bâtiments historiques qui abritent les ateliers; en particulier, un hôtel du xvii siècle pourrait être dégagé et restauré.

Les procédures préalables étant complexes et longues, il a paru préférable de n'inscrire que les crédits correspondant aux études. Ceux afférents aux travaux eux-mêmes seront inscrits au budget de 1980 si le projet envisagé est effectivement mis à exécution.

### CHAPITRE II

### L'ACTION CULTURELLE DES MONNAIES ET MEDAILLES

L'action menée par la Monnaie dans le domaine culturel revêt plusieurs aspects: elle permet la préservation d'un métier d'art de haut niveau, le maintien d'un mécénat bienfaisant, la diffusion d'œuvres d'art à travers les expositions.

### I. - La préservation d'un métier d'art de haut niveau.

Les Monnaies et Médailles jouissent dans le monde entier d'une excellente réputation fondée sur une longue tradition de qualité.

La fabrication des médailles et des monnaies de collection s'effectue en effet selon des procédés quasi artisanaux et avec un personnel hautement qualifié, formé dans les ateliers de la Monnaie. Celle-ci est ainsi la seule administration de ce type dans le monde à posséder un service complet de gravure.

On doit signaler, à cet égard, l'effort fait par l'Administration pour la formation de ses graveurs et maîtres graveurs. Les élèves graveurs sont recrutés sans diplôme particulier et formés dans les ateliers pendant deux ans, tout en étant rémunérés comme des ouvriers ordinaires; au terme de cette période, un concours assure le recrutement définitif. Cette politique a permis le renouveau d'un métier extrêmement exigeant et l'éclosion de jeunes talents.

D'ailleurs, la qualité du personnel et du matériel des ateliers du quai Conti se traduit aussi bien dans la confection des médailles que dans celle des pièces de monnaie de collection, qui constituent ce qu'on appelle l'art monétaire.

L'excellence de la frappe de nos espèces courantes, qui sont parmi les plus belles du monde, est en effet poussée à son point extrême dans certaines productions mises en vente pour les collectionneurs: les séries « fleurs de coins » et les « piéforts ».

Les séries dites « fleurs de coins » sont des séries complètes de toutes les coupures métalliques émises chaque année, qui sont

frappées, hors du circuit industriel, dans des ateliers spéciaux où sont particulièrement soignés l'état de surface des flans, la fraîcheur de la gravure et la venue de la frappe.

Découlant d'un usage qui remonte au xII° siècle, les « piéforts » constituent le produit numismatique le plus raffiné : frappés au même diamètre que les pièces courantes, ces exemplaires ont une épaisseur double et peuvent aussi être fabriqués dans des métaux de classe supérieure, tels que l'argent, l'or ou le platine.

Malheureusement, du point de vue artistique, on peut déplorer que la grande fixité des types monétaires n'offre que très rarement la possibilité de nouvelles créations. L'appel au peintre Georges Mathieu lors de la création de la pièce de 10 F constitue à cet égard une innovation. Sans doute faudrait-il renouveler plus souvent de telles expériences et développer, comme cela se fait à l'étranger, l'émission de monnaies commémoratives (pièces destinées à la circulation mais porteuses d'une gravure différente des pièces courantes).

### II. - Le mécénat.

La médaille est un art spécifiquement français qui se développe rapidement : le nombre des *médailles nouvelles*, éditées et mises en vente chaque année, qui était d'une trentaine il y a vingt ans, s'est peu à peu élevé jusqu'aux environs de 250.

Cette politique, qui a pour fruit une école française de la médaille sans pareille dans le monde, permet aujourd'hui à plus de 400 artistes de s'exprimer par la médaille, qu'il s'agisse d'artistes déjà consacrés ou de nouveaux venus, trouvant là en quelque sorte une « aide à la première médaille ». En effet, la Monnaie a fait largement appel à des nouveaux artistes, sculpteurs, peintres, graveurs, graphistes, de divers horizons, dans un esprit de très grand libéralisme et qui a permis à tous les courants de l'art vivant d'être représentés.

L'essor de cette activité s'est manifesté particulièrement par la création du Club français de la médaille, qui est tout à la fois le banc d'essai de la médaille nouvelle et une « image de marque » prestigieuse. Groupant un noyau d'amateurs fidèles s'engageant à acheter un certain nombre de médailles chaque année — noyau qui dépasse aujourd'hui l'effectif de 5000 membres — le club leur propose trois fois par an une sélection de réalisations originales, frappées ou fondues en nombre limité d'exemplaires. Chaque sélection est accempagnée d'un bulletin qui, en fait, est devenu une revue d'art de grand prestige.

### III. — Les expositions.

Le rayonnement culturel de la Monnaie s'exprime enfin par des expositions temporaires qu'elle organise, au rythme de deux ou trois par an, et qu'elle accompagne de catalogues étoffés devenant ensuite des ouvrages de référence. Ces expositions proposent tantôt l'exploration du long passé de l'art des monnaies et des médailles, grâce à une collection historique magnifiquement pourvue, tantôt l'encouragement aux créateurs actuels par la présentation de leurs réalisations les plus remarquables.

De nombreuses expositions sont organisées à l'étranger sur l'art français de la médaille; en contrepartie, plusieurs expositions étrangères ont été accueillies à Paris: la médaille espagnole (1964), italienne (1965), polonaise (1971), tchécoslovaque (1973) ou les monnaies du Mexique (1976).

Enfin, depuis 1964, des cours conférences sur l'histoire, l'art et les techniques de la médaille sont régulièrement présentés à la Monnaie.

Tels sont les aspects divers mais très riches de l'administration de la Monnaie devenue en quelques années, grâce à une activité artistique intense, l'un des pôles culturels de la capitale. Il serait d'ailleurs très souhaitable que son rayonnement s'élargisse encore, comme elle le mérite et qu'elle participe davantage à la formation des artisans d'art et des ouvriers spécialisés dont le besoin se fait sentir et qui répond aux vœux de beaucoup de jeunes.

Votre Commission des Finances, dans sa majorité, vous propose d'adopter les crédits du budget annexe des Monnaies et Médailles.